

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2017/203314]

Aménagement du territoire

Par arrêté ministériel du 11 mai 2017 qui produit ses effets le 10 mai 2017, M. Marc Tournay, directeur de la Direction de Namur de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, est remplacé en qualité de fonctionnaire délégué, pour la province de Namur, par M. Edouard Libotte, attaché, du 10 au 19 mai 2017.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2017, Mme Cécile Danis, directrice a.i, affectée à la Direction du Hainaut I de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, n'est plus désignée comme fonctionnaire délégué pour le ressort territorial du Hainaut I, à partir du 31 mai 2017 au soir.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2017 qui entre en vigueur le 1^{er} juin 2017, M. Cédric Dresse, directeur f.f., affecté à la Direction du Hainaut I de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, est désigné en qualité de fonctionnaire délégué pour le ressort territorial du Hainaut I, à partir du 1^{er} juin 2017.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2017 qui entre en vigueur le 1^{er} juin 2017, M. Cédric Dresse, directeur f.f., affecté à la Direction du Hainaut I de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, est remplacé en qualité de fonctionnaire délégué, pour le ressort territorial du Hainaut I, par Mme Cécile Danis, directrice a.i., du 1^{er} au 5 juin 2017.

Par arrêté ministériel du 26 mai 2017 qui produit ses effets le 16 mai 2017, Mme Anne-Valérie Barlet, directrice de la Direction extérieure de Liège 2 de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, est remplacée en qualité de fonctionnaire délégué, pour le ressort territorial de Liège 2, par Mme Marie-Claire Solhosse, attachée, du 16 au 17 mai 2017.

AWANS. — Un arrêté ministériel du 26 mai 2017 approuve l'abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 1 dit "Domaine de Waroux" approuvé par arrêté royal du 30 décembre 1954 sur le territoire communal d'Awans.

HERSTAL. — Un arrêté ministériel du 26 mai 2017 approuve l'abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 6 A dit "Champ des oiseaux", approuvé par arrêté royal du 16 mars 1960, et de ses révisions partielles, les plans communaux d'aménagement n° 6 A1 et 6 A2 à Herstal (Herstal), approuvés par arrêtés royaux des 22 janvier 1963 et 13 mai 1968.

HERSTAL. — Un arrêté ministériel du 26 mai 2017 approuve l'abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 11C dit "La percée du vicinal" accompagné d'un plan d'expropriation et approuvé par arrêté royal du 21 janvier 1963 à Herstal (Hesrtal).

HERSTAL. — Un arrêté ministériel du 26 mai 2017 approuve l'abrogation totale du plan communal d'aménagement n° VI D dit "Boulevard Ernest Solvay" approuvé par arrêté royal du 28 février 1967.

LASNE. — Un arrêté ministériel du 18 mai 2017 approuve la révision totale du règlement communal d'urbanisme de la commune de Lasne.

PONT-A-CELLES. — Un arrêté ministériel du 22 mai 2017 fixe définitivement le périmètre du site à réaménager n° SAR/CH150 dit "Atelier textile Pont-à-Cellois (APAC)" à Pont-à-Celles comprenant les parcelles cadastrées ou l'ayant été à Pont-à-Celles, 1^{re} division, section B, n^{os} 579V et 586H.

Le plan annexé à l'arrêté peut être consulté à la Direction de l'Aménagement opérationnel de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie.